

L'INTÉGRATION DES ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX DANS LES PROCÉDURES DE MARCHÉS PUBLICS

Public concerné :

Acheteur, agent technique ou administratif amenés à intervenir dans les procédures de marchés publics

Objectifs pédagogiques :

- Connaître les obligations légales en matière de développement durable
- Comment intégrer une clause sociale dans la passation des marchés publics
- Comment intégrer une clause sociale dans l'exécution des marchés publics

Pré-requis :

Acheteur, agent technique ou administratif passant occasionnellement ou régulièrement des marchés publics



Cette formation nécessite une connaissance de base des marchés publics.

Durée de la formation et modalités d'organisation:

- 1 journée (7 heures)
- 8 personnes maximum par session

Délai de prévenance :

- 2 semaines avant la date de la formation en distanciel.
- 2 mois pour une formation en INTRA (nous contactez en cas de besoin urgent)

Tarif (TVA inclus) :

- Formation en DISTANCIEL : 750€ / pers
- Pour une formation en INTRA, contactez-nous afin d'obtenir un devis

Moyens et méthodes pédagogiques :

Cours illustré sur support Power Point

Profil du formateur :

Nos formateurs sont des cadres ou ex cadres de l'administration en tant que responsable d'un service des marchés publics (DESS avec plus de 10 ans d'expériences).

Modalités d'évaluation :

En fin de formation quizz pour mesurer l'intégration de l'enseignement et un questionnaire d'évaluation/satisfaction. Une attestation de participation est remise en fin de session

Moyens techniques :

- Formation en présentiel : la salle utilisée doit être équipée d'un rétroprojecteur ainsi que d'une connexion internet
- Formation en distanciel : l'outil de visio est google meet

Cette formation vous intéresse ?

Contactez-nous :

Tel : 07.66.12.51.88

Courriel : j.andre@mpconsultant

Contenu de la formation :

INTRODUCTION

- Tour de table pour connaître les attentes des participants

LE CADRE JURIDIQUE DE L'ACHAT RESPONSABLE

- Les enjeux d'une politique d'achat durable
- Le cadre international et européen
- Les nouvelles bases du code de la commande publique

LES OBLIGATIONS LÉGALES

- La loi relative à la lutte contre le gaspillage et à l'économie circulaire du 10 février 2020
- La mise en place des approvisionnements en denrées alimentaires durables : loi EGALIM du 30 octobre 2018
- L'arrêté du 22 mars 2019 relatif aux modalités de prise en compte des incidences énergétiques et environnementales des véhicules à moteur dans la passation des marchés publics
- La loi « climat et résilience » du 22 août 2021 qui impose de prévoir un critère environnemental parmi les critères de jugement des offres

LES LEVIERS D'ACTION

- Exemples d'actions intégrant la démarche environnementale
- Une définition du besoin précise initiée par un sourcing tenant compte des enjeux environnementaux
- Des outils contractuels au service de marchés publics plus « vertueux »
- Une intégration des enjeux environnementaux sous forme d'exigence dans le cahier des charges
- Une possibilité d'inclure des variantes environnementales
- Le coût du cycle de vie comme critère d'attribution d'un marché
- Précisions sur les écolabels européens

LA PRATIQUE DES CLAUSES SOCIALES DANS LA COMMANDE PUBLIQUE

- Quels sont les articles de références ?
- Le public visé par les clauses d'insertion sociale
- La mise en œuvre d'une clause d'insertion sociale
- Les structures d'insertion par l'activité économique
- Les structures d'insertion par le travail des secteurs adaptés ou protégés des personnes en situation de handicap
- Quelles possibilités juridiques utiliser ?

CONCLUSION

- Quizz d'évaluation des acquis et de satisfaction